



HAL
open science

Genre et pronoms en anglais

Pierre Cotte

► **To cite this version:**

Pierre Cotte. Genre et pronoms en anglais. *Anglophonia / Caliban - French Journal of English Linguistics*, 2012, Le genre grammatical, 16 (32), pp.25-38. 10.4000/anglophonia.137 . hal-03929662

HAL Id: hal-03929662

<https://hal.science/hal-03929662v1>

Submitted on 1 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anglophonia

French Journal of English Linguistics

16 (32) | 2012

Le genre grammatical

Genre et pronoms en anglais

PIERRE COTTE

p. 25-38

<https://doi.org/10.4000/anglophonia.137>

Abstract

The grammatical category of gender, when it is ‘natural’, is a semantic property of linguistic units with independent grammatical functions. In this paper the gender of English pronouns is examined, with special emphasis on personal gender. It is argued that the nominal bases of the indefinite pronouns someone, somebody or something signify genders, not just categories. It is also argued that the interrogative pronouns who and what are subsequent to these pronouns logically. The paper finishes with some remarks about the affinities between personal gender and indefiniteness on one hand and sex-based gender and definiteness on the other. These point to a single encompassing system of gender and nominal determination.

Index terms

Mots-clés : genre grammatical, pronoms indéfinis, pronoms interrogatifs

Full text

- ¹ **1.1.** La grammaire de certaines langues possède une catégorie du « genre » qui est généralement conçue comme une propriété des noms. Le jeu de certaines formes grammaticales traduit une division de l'ensemble des noms en un petit nombre de sous-ensembles (les genres) qui peuvent refléter une catégorisation de la référence. Selon Creissels, le nombre des sous-ensembles et des catégories ne dépasse guère trois et « la répartition des lexèmes nominaux en genres est corrélée de manière importante aux distinctions *masculin/féminin* et/ou *animé/inanimé* » (2006 : 98)^{1,2}. Si la grammaire



indique l'appartenance d'un nom à un sous-ensemble, il est admis que les variations formelles évoquées ne s'observent pas principalement dans ce nom, mais plutôt dans ses dépendances à l'intérieur du syntagme dont il est la tête, ou dans la proposition qui contient le syntagme, voire plus loin. Pour Hockett, cité par Corbett: « Genders are classes of nouns reflected in the behavior of associated words » (1958: 231).

2 Dans l'attribution du genre à une langue, la grammaire, même réduite, est décisive ; le genre est toujours grammatical – il se réalise par des affixes nominaux, par l'accord, ou par le choix des pronoms. La catégorisation montrée est signifiante si elle reflète des distinctions jugées dans l'ordre des choses entre, par exemple, mâle et femelle, homme et femme, personne et non-personne, animé et inanimé : c'est le genre « naturel ». Mais parfois elle ne signifie rien, ou rien dont les locuteurs aient l'intuition. En français l'accord en genre est le même dans *la petite fille* (féminin signifiant) et *la petite maison* (féminin non signifiant) ; le genre est grammatical et il est naturel (signifiant) ou non.

3 **1.2.** En anglais seuls des pronoms réalisent régulièrement le genre et celui-ci est signifiant. Ces pronoms montrent cependant deux systèmes du genre. L'un est fondé sur le sexe : il a les valeurs du masculin, du féminin et du neutre (MFN) et il est signifié par les pronoms de troisième personne du singulier (*he, she, it*). L'autre est fondé sur les personnes : il oppose personne et chose ou personne et non-personne ; il est réalisé par les autres pronoms ou formes qui portent un genre. Cet article s'interroge sur ces deux systèmes, en particulier le second, généralement moins connu, et sur leur articulation, en étudiant leur rapport aux pronoms qui les manifestent. La logique de ce rapport met en cause l'idée que le genre de l'anglais est une propriété des noms.

4 **2.1.** La catégorie « personne »³ entre dans la description de plusieurs pronoms de la grammaire traditionnelle : les interrogatifs *who, whom* et *whose*, les relatifs *who* et *whom* et les composés indéfinis en *body* et *one* (ex. *somebody, someone*). Elle s'oppose à la catégorie « chose » ou « non-personne » signifiée par d'autres pronoms interrogatifs : le *what* de *What happened ?*, relatifs : *which* et *what* dans *What happened was...*, ou indéfinis : les composés en *thing* (ex. *something*). On reparlera de cette opposition. Cette catégorie mérite d'être appelée « genre » à deux titres :

1. Les genres signifiants catégorisent et comme ils sont peu nombreux, les catégories qu'ils signifient sont générales. Si celles signifiées par les pronoms personnels, « humains mâles » et « humains femelles », auxquelles correspondent des classes étendues, sont des genres, la catégorie « personne », qui les subsume, doit en être un aussi.

2.

Typiquement les pronoms personnels renvoient à un référent indépendamment établi et ils sont souvent anaphoriques. Leur caractère défini et leur troisième personne, directement liés à ces opérations, sont essentiels ; en revanche leur nombre et leur genre M, F ou N sont seulement des propriétés du référent repris. Tout en leur étant incorporés, ils sont seconds par rapport à la reprise, qui est sans genre dans les démonstratifs de l'anglais. La catégorie « personne » est dans une situation semblable. Les pronoms où elle figure sont des interrogatifs signifiant une question partielle à propos de leur référent, des relatifs qui enrichissent le leur d'un contenu propositionnel (Cotte 1997 : 271-302) ou des indéfinis qui signifient une quantification existentielle (v. *infra*). Elle s'applique au référent de ces pronoms et elle représente aussi une information préconstruite seconde qui leur est incorporée. Si les catégories portées par les pronoms de troisième personne sont des genres (MFN), la personne et la non-personne doivent être des genres aussi dans les pronoms qui les portent.



2.2. Il est habituel de distinguer deux types de pronoms, les « nominaux » ou « indépendants » et les « représentants » ou « dépendants ». Selon Wyss (1983 : 11-12) les premiers sont dans l'énoncé des entités sémantiquement autonomes ne

dépendant pour leur compréhension et/ou leurs marques éventuelles ni d'un autre groupe nominal appartenant au contexte linguistique ni d'un élément du contexte extralinguistique. Ils désignent immédiatement un référent sans l'aide du contexte, sans processus intermédiaire de représentation. Les pronoms composés indéfinis *somebody*, *someone*, *something* sont des exemples. A propos des pronoms indépendants du français Wyss écrit : « Le genre que montrent ces pronoms est inhérent comme celui du nom et n'est pas le résultat de phénomènes d'accord, ils peuvent d'ailleurs eux-mêmes déclencher de tels phénomènes dans l'énoncé, qui se traduisent en général par l'apparition du masculin, singulier ou pluriel. » Les autres pronoms représentent un élément du contexte ou de la situation, qui leur donne sa référence et son genre. Ce sont « des unités qui dépendent sémantiquement, soit d'un nom – ou d'un autre pronom – présent dans l'énoncé et qu'ils représentent – soit encore d'un élément du contexte situationnel. » Ce sont les anaphoriques et les déictiques, comme les pronoms personnels. Dans la conception traditionnelle, reflétée dans la citation de Hockett, le genre appartient au nom et celui-ci le donne à ses dépendances et aux mots qui lui sont « associés ». Les grammaires de l'anglais décrivent donc le genre des pronoms dépendants, personnels ou relatifs, qui ont un antécédent nominal dans le discours, mais elles négligent le genre des indépendants. Elles reconnaissent une distinction personne/non-personne dans les pronoms relatifs dépendants et dans les interrogatifs classés comme indépendants, dont les relatifs proviennent historiquement, mais elles mentionnent peu les interrogatifs dans leur chapitre sur le genre et elles n'évoquent pas les pronoms composés indéfinis.

6 **3.1.** Des exemples de ces pronoms sont *somebody*, *someone* ou *something*. Ces formes ont un seul accent primaire, sur la première syllabe, et elles sont considérées traditionnellement comme des mots, même si dans *no one* une unité graphique ne traduit pas l'unité accentuelle. Elles sont composées parce qu'elles mettent en relation deux éléments capables d'emploi autonome et susceptibles, chez elles, de varier indépendamment l'un de l'autre. Les éléments sont un quantifieur (*some*, *every*, *any*, *no*) et un nom au singulier. Leur relation est hiérarchique : le nom est classiquement tête et le quantifieur le détermine. Comme ces éléments sont les seuls constituants de l'unité, la structure interne du pronom n'est pas celle d'un syntagme nominal canonique : il n'y a pas de position pour un modificateur entre le quantifieur et la tête nominale (**someimportantthing*). Cependant comme la tête nominale figure, dans le discours un composé peut occuper une position nominale seul ou avec des dépendances post-posées : *something important*, *something that he said*⁴.

7 Dans ces pronoms deux noms sans leur accent primaire, *body* et *one*, signifient la catégorie de la personne. Ils sont autonomes, mais le premier n'a plus ce sens dans d'autres environnements. Quant à *one*, c'est pour lui une signification spéciale⁵. Ce figement et cette spécialisation contribuent à distinguer les pronoms composés des syntagmes canoniques et à signaler un des genres : la personne, qui est une simple catégorie dans *A certain person told me about it*, est genre dans le composé après le quantifieur : *body* et *one* sanctionnent ce statut.

8 **3.2.** La personne est l'animé humain, la catégorie à laquelle l'énonciateur se rattache. La chose est toute entité distincte, objet de pensée ou d'intérêt. En fonction attribut du sujet cette entité peut être une personne (v. infra) mais dans les fonctions sujet, objet et comme complément de la majorité des prépositions personne/chose équivaut à personne/non-personne. Malgré deux formes pour les personnes, aucune différenciation selon le sexe n'a jamais été observée dans ces indéfinis⁶. Ceux-ci, marquant une bipartition de la référence⁷, sont plus généraux que les pronoms signifiant une division tripartite (MFN) et ils se distinguent aussi des syntagmes indéfinis canoniques, qui catégorisent librement selon le sexe (*a boy*, *a girl*) et qui



spécifient volontiers. Leur référent étant nouveau et rien n'en ayant été prédiqué qu'ils doivent rappeler, ces pronoms s'emploient quand l'identité de ce référent est ignorée, indifférente ou tue: *There's something wrong with the TV / We stopped for something to eat / I heard something rather worrying this morning / Someone's left their bag behind/There's someone at the door/It's for someone very dear to me*. Souvent le genre qu'ils signifient est impliqué a priori par le rôle sémantique que le référent a ou est destiné à avoir dans le procès (le patient de *eat* est normalement une chose ; l'agent et le patient de *write* sont une personne et une chose, etc.) ; dans ce cas il est redondant^{8/9}.

9 **4.1.** Parce que le genre apporte peu ou pas d'information dans les pronoms, la quantification est au premier plan du sens. Elle a les implications modales habituelles à l'indéfini : le référent du pronom participant, dans un rôle sémantique, au procès de la proposition et ce dernier dépendant de sa participation, la quantité qui lui est donnée est donnée aussi au procès. Une quantité positive est synonyme d'existence et une quantité négative d'inexistence ; *some* signifie donc l'existence du participant et du procès (*Something happened*) et *no* l'inexistence des deux (*Nothing happened*).

10 *Every, no, some* et *any* signifient tous la quantification existentielle (ou modale). Le quantifieur universel positif *every* affirme une participation au procès de tous les éléments d'un ensemble ; il signifie un maximum de participation et d'existence. L'universel négatif *no* nie la participation de toute personne ou chose au procès. Le partitif positif *some* affirme un minimum de participation et d'existence. Ces trois quantifieurs suffisent à dire la modalité d'une proposition (*Everybody does that / Nobody does that / Somebody does that*). Le partitif hypothétique *any* imagine une participation et une existence minimales avec l'aide d'une modalité (*Anybody can do that / *Anybody does that*) ou en contexte interrogatif, conditionnel ou négatif.

11 Les opérations de la quantification restent cependant tributaires de la catégorie. Si un homme est à la porte, les propositions signifiant une quantification positive *There's someone at the door* et *There's a man at the door* sont vraies, mais la proposition *There's a woman at the door*, qui a la même structure que la précédente, est fautive. Quelle que soit sa forme, la quantification positive ne signifie pas l'existence d'un participant et d'un procès dans l'absolu, mais compte tenu d'une catégorie signifiée par un élément nominal¹⁰. Dans la même situation si la catégorie *woman* est évoquée pour quelque raison, le quantifieur doit être négatif (*no woman*). Dans cette perspective les genres de la personne et de la chose apparaissent comme les catégories nécessaires et suffisantes à une quantification ; la réunion d'un genre et d'un quantifieur dans un pronom composé montre la solidarité des opérations de catégorisation et de quantification ainsi qu'une subordination de la première à la seconde.

12 **4.2.** La quantification est cependant complexe car le nom des composés indéfinis est au singulier : *somebody* et *someone* s'opposent par le nombre à *some people*, à *people*, ou même à *some*, qui signifie 'des personnes', 'certains' dans un emploi spécial où il est pronom indépendant ; *something* s'oppose à (*some*) *things* ; le verbe s'accorde avec ce singulier : *There is someone at the door / something under the table*. Il convient donc de considérer aussi la quantité du nombre et son rapport à la quantification existentielle.

13 Avec un référent comptable le singulier signifie 'un'. 'Un' est la quantité impliquée par ce référent appréhendé comme individu, comme une entité discontinue montrant une unité ; c'est la grandeur de principe, ou critique, qui est nécessaire et suffisante pour poser une existence et qui permet de construire les autres grandeurs. 'Un' suffit pour qu'un participant existe ; 'un participant' (par rôle sémantique) suffit pour qu'un procès existe. Dans les pronoms composés, le singulier du nom signifie donc la grandeur critique et le quantifieur de tête, j'en fais l'hypothèse, construit la quantification existentielle du participant et du procès en affirmant, en mettant en cause ou en niant



cette grandeur préconstruite : *Did you see anybody ?* se glose « As tu vu au moins une / la moindre personne ? » ; *I didn't see anybody* signifie « pas une seule, pas même une, pas la moindre personne ». Généralement, les pronoms composés posent, nient ou mettent en cause une existence minimale. Dans deux cas plus complexes, l'existence minimale affirmée (ou presque) entre dans la construction d'une existence supérieure. Dans le partitif hypothétique *Anybody can do that* l'énonciateur donne à entendre que tout le monde peut être participant du procès (existence maximale) en faisant exister fictivement un seul participant pris au hasard (valeur de *any*) dans la classe des personnes (le premier venu). *Every* signifie une quantification positive qui est universelle et distributive. Ce déterminant signifiant une quantité positive, l'énonciateur affirme la participation au procès d'un seul élément d'une classe afin de signifier une quantification individuelle, puis en itérant celle-ci sans limite (sens de *ever*) il construit la quantité universelle pour cette classe. Dans tous les cas, la grandeur critique du singulier produit des valeurs contrastées et univoques (un seul, tous, aucun)^{11/12}.

14 En résumé, une quantification existentielle opère sur un référent ayant une catégorie et une première quantification par le nombre s'il est discontinu. Dans le pronom composé le nom porte une catégorie et un nombre nécessaires et suffisants à cette quantification. Le pronom existe parce que le contenu minimal du nom n'appelle pas de réalisation accentuée séparée. En une seule unité il signifie toute la quantification existentielle. La personne et la chose deviennent ainsi des genres.

15 **4.3.** Cette importance de la quantification existentielle explique une dernière différence entre les syntagmes canoniques et les pronoms. Dans une phrase comme *There's a man at the door* l'existence positive du référent indéfini est signifiée par défaut par le mode déclaratif en l'absence de marque négative ; l'article indéfini, qui peut figurer dans les énoncés négatifs et interrogatifs, est neutre modalement. Cet article signifie le singulier et le discontinu (sauf contexte particulier il est agrammatical devant un pluriel ou un continu). Il est donc redondant puisque l'information qu'il porte est déjà signifiée par le nom, et il est inaccentué pour cette raison. Alors qu'il est facultatif dans les énoncés interrogatifs ou négatifs, où *any* le concurrence (*Is there a hospital / any hospital in town ?*), il est quasi obligatoire ici parce que, le référent étant unique, l'existence rend perceptible sa discontinuité matérielle (Cotte 1997 : 33-34). Cela ne vaut pas avec les pronoms composés. Dans les phrases existentielles positives non universelles la grammaire du pronom tranche avec celle des syntagmes canoniques en n'ayant ni de marque spéciale du discontinu ni d'opposition discontinu/continu : *There's something on the floor* (continu/discontinu), *There's someone at the door* (discontinu). *Some*, qui n'est pas redondant avec le nom, ne signifie ni le singulier que celui-ci porte déjà, ni le discontinu qu'il implique. Il signifie l'existence, le partitif positif, non contredit par le reste de la proposition. En tête du composé et portant l'accent primaire du pronom, il s'oppose aux autres quantifieurs selon les dimensions positif/non positif (*some ≠ any/no*) et partitif/universel (*some ≠ every*). Alors que les phrases existentielles positives favorisent ailleurs l'expression du discontinu singulier, son emploi aux dépens de la distinction continu/discontinu signifie encore que le pronom composé focalise peu le référent pour donner la priorité à la quantification. Revenons aux deux genres.

16 **5.** Dans un texte, quand la première mention d'une référence emploie un pronom composé indéfini les pronoms en *body* et *one* signifient une personne et ceux en *thing* signifient la non-personne. Le genre de la personne étant celui des individus humains, l'autre s'applique au reste, entre autres choses aux procès impliquant des personnes : *He is always complaining about something or other*. Il en va ainsi dans les fonctions syntaxiques sujet, objet et complément de la majorité des prépositions. Quand d'un référent est prédié un nouveau contenu – par exemple dans une proposition



d'attribution, où sont les fonctions sujet et complément (ou attribut) du sujet – les pronoms indéfinis peuvent encore figurer dans l'attribut qui introduit ce contenu. Modifié, le pronom enrichit la référence d'une comparaison et/ou d'une qualification qui peut être implicite : *It was something like a bike / He was someone very special / It was something else !*. Non modifié, il signifie par litote l'importance: *That car is something!* / *You feel somebody in that car / He is somebody in our town / Everybody who is anybody is there / He was nobody in that room full of keen, intellectual people*. Le partitif positif *some* est qualitatif ; il distingue le référent effectivement dans la classe des personnes ou des choses (valeur 'certain'). *Any* est son équivalent hypothétique (*who is anybody = if he/she is somebody*) et *no* est son contraire.

- 17 Dans ces dernières propositions, certains attributs du sujet ne respectent apparemment pas la distinction personne/non-personne. S'il est impossible, sauf personnification délibérée, de prédiquer *somebody* ou *someone* d'un référent présenté par le sujet comme non-personne (**That car is really somebody*) on peut construire sans chosifier *He is really something here/He is something in the City / He is something else / She is everything/nothing to me*. De façon générale, le nom *thing* s'applique à tout ce qui existe et est distinct. Il signifie le genre le plus grand, qui inclut aussi les personnes. Tout en étant une des espèces de ce genre la personne est cependant conçue comme assez différente parmi celles-là pour devoir être identifiée comme telle. Dans les emplois non attributifs le référent, étant nouveau, doit être identifié comme personne s'il en est une et les mots en *thing* signifient la non-personne. Dans l'emploi attributif cité, où le référent a été identifié comme personne dans le sujet, les composés en *thing* ne signifient pas la non-personne ; ils prédisent de façon non redondante les traits d'existence et de distinction pour donner à entendre que la personne du sujet les possède éminemment, qu'elle a des qualités qui la rendent spéciale et importante. Le partitif positif est particulièrement adapté : *something* est le pronom le plus courant, *everything* est son superlatif et *nothing* son contraire¹³. Dans d'autres emplois attributifs *something* signifie que la personne du sujet est distinguée (parmi les personnes) parce qu'elle appartient à une catégorie, que l'énonciateur n'identifie pas, dans un domaine implicite, qui peut être la profession, la nationalité, la religion, la politique, le milieu social, le rôle dans un groupe, le caractère, la personnalité, le sexe, etc. : *She has to be something. Be something* signifie être une entité distincte (par appartenance à une catégorie distinctive)¹⁴. La catégorie de la chose est la catégorie de ce qui est distinct, donc catégorisé ; dans les derniers exemples la catégorisation comme chose implique une catégorisation particulière autre que celle donnée dans le sujet¹⁵.

- 18 **6.** Les pronoms qui ont été étudiés ne sont pas les seuls composés indéfinis de l'anglais. Combinés à d'autres bases, les quantifieurs existentiels forment un certain nombre de pronoms adverbiaux comme les séries *somewhere, anywhere, everywhere, nowhere*, et *someway, everyway, anyway, noway*. L'OED donne une quinzaine de bases, certaines d'origine nominale (*way*), d'autres pronominales (*where*). Seules celles citées forment une série complète et courante avec les quatre quantifieurs. Les adverbes construits avec d'autres bases sont archaïques (*whit, whither, deal*), dialectaux (*when, gate*) ou familiers (*place*). Beaucoup de séries sont incomplètes (ex : *somewise, anywise, nowise* mais **everywise*). Quand elles le sont la forme en *some* existe presque toujours.

- 19 Ces pronoms adverbiaux, qui correspondent souvent à un syntagme prépositionnel (*somewhere = in, at or to a place*) signifient lieu, temps, manière, moyen, degré. Ils ont parfois une fonction argumentale (*go somewhere*) et le plus souvent une fonction circonstancielle (*happen somewhere*). Alors que les rôles sémantiques remplis par les participants sont constitutifs de l'identité du procès, les rôles circonstanciels comme le



temps ou le lieu sont impliqués par son occurrence. Une occurrence d'action implique plus de rôles circonstanciels qu'une d'état (manière, moyen, instrument, but sont dans la liste) mais toute occurrence de procès implique un temps et un lieu.

20 A l'instar des pronoms en *body*, *one* ou *thing*, les pronoms adverbiaux sont indéfinis et ils s'emploient quand l'identité de ce qui remplit les rôles circonstanciels est indifférente (le procès est imaginé sans qu'on se soucie de cette identité), quand on veut signifier qu'elle est ignorée ou quand on la tait. Les quatre quantifieurs existentiels ont les mêmes valeurs qu'ailleurs, par exemple ils donnent à l'entité qui est le lieu une quantité (une existence) positive minimale ou maximale (*somewhere*, *everywhere*) une quantité hypothétique (*anywhere*) ou une quantité nulle (*nowhere*) ; faisant cela, ils quantifient, avec les mêmes valeurs l'occurrence du procès : dans *I must have lost it somewhere* le lieu reçoit une existence minimale positive et le procès est jugé probable ; dans *I saw him nowhere* le lieu a une existence nulle, de même le procès *I saw him*¹⁶.

21 La double fonction quantificative, observée dans tous les composés indéfinis, à l'endroit d'une entité et du procès qui l'implique, justifie un regroupement en une seule classe ; les catégories générales trouvées dans celle-ci (personne, chose, lieu, temps, manière, degré, etc.) sont-elles des genres ? Les composés indéfinis quantifient une entité impliquée dans le procès et ils montrent une variation de leur forme et de leur sens dans ce qui signifie cette entité. Cela peut inciter à répondre oui. Cependant les différences entre les pronoms simples et celles entre les pronoms adverbiaux ne sont pas du même ordre. 1) Les pronoms simples en *body*, *one* et *thing* catégorisent un référent comme personne ou chose en fonction de la nature et de choix énonciatifs (v. supra). Ils sont libres de le faire parce qu'ils n'ont à signifier ni l'état de participant ni de rôle sémantique. Si c'était ainsi, ils seraient aussi nombreux des deux genres qu'il y a de cas reconnus ! Leur fonction de participant (plutôt que de circonstant) est impliquée par les fonctions syntaxiques majeures qu'ils ont souvent (sujet, objet, complément du sujet) ; leur rôle sémantique est signifié par le verbe (*like* implique un expérient et un stimulus) et encore par la grammaire : à l'actif, le sujet de *like* est expérient et son objet est stimulus ; au passif le sujet est stimulus. Au contraire d'eux, les pronoms adverbiaux signifient un rôle circonstanciel particulier, et à travers ce rôle, l'implication de leur référent dans le procès. Pour cette raison ils sont plus nombreux que les premiers. Ils doivent signifier leur rôle parce qu'ils sont facultatifs – les circonstances ne constituent pas l'identité du procès et elles sont omises quand on ne souhaite pas les focaliser dans l'énoncé et quand elles sont communes à plusieurs procès, ce qui est fréquent – et parce que la périphérie de la proposition qui leur reste ne peut avoir – du fait de ce caractère facultatif – une structure rigoureuse qui pourrait être interprétée, comme avec les participants. Signifiant un rôle circonstanciel, les pronoms adverbiaux ne disent rien de l'unité qui a ce rôle et ils ne portent pas de genre comme les pronoms simples. 2) Si nous supposons cependant que le rôle constitue le genre du référent, deux difficultés apparaissent. a) L'entité dont le pronom dit seulement quel est son rôle est vraisemblablement une chose : un lieu est une portion d'espace reconnaissable comme telle qui devient lieu quand une opération de localisation la choisit pour repérer une chose ; un moyen est un procès ayant son identité, appréhendé dans un certain rapport à un autre procès ; une manière est une qualité qui accompagne un procès ; une raison est une proposition par laquelle une argumentation explique un procès. Les réalités matérielles continues ou discontinues, les procès, les qualités et les propositions sont des choses ; peuvent-elles avoir deux genres, dont l'un est moins général ? Les distinctions personne/chose et mâle/femelle sont très générales ; celles qui sont proposées le sont moins. b) La seconde difficulté est que les distinctions selon la personne et le sexe sont permanentes, alors que les distinctions selon le rôle, par définition, sont temporaires : une portion d'espace est lieu le temps d'une localisation,



une qualité est manière tant que dure ce qu'elle qualifie. Si les pronoms adverbiaux signifient des genres, nous nous donnons une définition nouvelle du genre et le gain est pour l'instant incertain.

22 7. Les propositions *He went somewhere, He wrote something, There's someone at the door, He bought a book, He bought some books* signifient l'existence d'un procès. Les constituants indéfinis y signifient une première mention de leur référence. On a rendu compte de leurs formes. Dans les syntagmes nominaux canoniques *a book* et *some books* le nom accentué donne une catégorie spécifique à la référence ; dans les pronoms composés simples ou non cette catégorie, plus générale, est le genre de la chose ou de la personne. Quant au quantifieur, c'est le partitif positif. Considérons la catégorisation.

23 Une catégorisation permet de regrouper des entités différentes dans une même représentation unitaire sur la base de propriétés partagées. Un référent est attribué à une catégorie s'il possède tout ou partie des propriétés impliquées par celle-ci, abstraction faite de nombreuses autres qu'il a ou peut avoir et qui concernent, selon les cas, sa situation, certaines qualités ou ses autres identités. L'opération l'assimile à toutes les entités traitées comme lui ; il devient un parmi d'autres, « indéfini » au sens de « quelconque ». Quand une quantification positive lui donne l'existence, celle-ci implique cependant des propriétés particulières propres à le différencier à l'intérieur de sa catégorie. Les opérations inverses de l'assimilation et de la différenciation ne sont pas contradictoires : le référent est assimilé aux autres membres de sa catégorie par les traits génériques qu'il continue de partager avec eux et il s'en différencie par les propriétés qui sont les siennes par ailleurs. Il reste que l'existence de propriétés ignorées par la catégorie ouvre la voie, si l'on souhaite, à une interrogation visant à les rendre explicites. L'interrogation partielle s'enchaîne donc à l'indéfini positif, qui est son préconstruit. Elle peut présupposer et s'enquérir simplement de ce qui différencie le référent catégorisé comme il l'est. Si elle est polémique, elle sous-entend que la différenciation au sein de la catégorie est vouée à l'échec parce qu'il n'existe pas de référent de cette catégorie-là dans la situation envisagée et elle refuse la catégorisation proposée pour quelque référent que ce soit dans cette situation. Toutefois la catégorie, même refusée, reste le cadre de la différenciation envisagée et elle est un enjeu, si bien qu'elle doit figurer dans le constituant interrogatif chaque fois. C'est l'origine du genre de certains mots interrogatifs en *wh-*.

24 La question partielle demandant à ajouter à ce qui a été signifié explicitement ou implicitement, la forme du constituant interrogatif est souvent proche de celle du constituant indéfini préconstruit, dont il conserve le sens et qu'il réélabore¹⁷. Il existe trois grands cas.

1. 1. Le premier constituant est un « syntagme nominal canonique » où le nom tête signifie la catégorie et le déterminant est un indéfini non spécifique ou spécifique *a book/some books*. Le constituant interrogatif qui le réélabore est un syntagme de même forme comportant un mot interrogatif à la place de l'indéfini ; ce mot est *what* si l'indéfini sous-jacent est non spécifique, *which* s'il est spécifique : *what book(s) / which book(s) ?*.
2. Le premier constituant est un syntagme nominal complexe comme *one/some of these books/boys*. Le nom signifiant la catégorie nominale est tête d'un syntagme à l'intérieur d'un syntagme prépositionnel qui est complément d'un pronom indéfini spécifique, tête du syntagme complexe ; le constituant interrogatif remplace ce pronom par *which* : *which ((one(s)) (of these books/boys)) ?*. Dans ces deux premiers cas, où la catégorie est séparée de la proforme interrogative, cette dernière signifie une détermination et elle est sans



genre.

3. Le constituant indéfini est un pronom ou un adverbe composé (*something etc., somewhere etc.*) ; le constituant interrogatif qui le réélabore est aussi un pronom (*what, who* et son paradigme) ou un adverbe (*where etc.*). Outre l'interrogation, ces mots signifient une catégorie. Les pronoms *what* et *who* invitent à distinguer dans la catégorie des choses et des personnes ; le second n'entre pas dans une distinction selon le sexe faute d'information préconstruite suffisante. Aux adverbes ne correspond pas véritablement une catégorie des lieux, des temps, des raisons, des manières, etc., mais la catégorie des choses, où l'on cherche ce qui a le rôle de lieu, temps, etc.

Des différences existent entre les pronoms interrogatifs et les composés indéfinis qu'ils réélaborent.

1. Alors qu'un seul pronom indique la personne, l'origine des composés dans le figement de certains syntagmes nominaux canoniques produits en discours a permis l'entrée dans le composé et le figement de deux noms, *body* et *one*, pour signifier la personne.
2. Parce que les pronoms composés contiennent un nom, ils ne peuvent pas marquer par une flexion les cas du sujet et de l'objet, comme *who* le fait.
3. Les composés acceptent une modification postposée (*someone very dear to me*) ; les pronoms ne l'acceptent pas (* ? *who very dear to you* ?). La raison est la focalisation sur l'identité aux dépens des qualifications dans le pronom interrogatif.

25 À côté de ces différences, trois propriétés des pronoms composés s'observent aussi dans les interrogatifs.

1. La catégorisation personne/non-personne exclut les animaux.
2. Quand le pronom interrogatif est sujet, objet ou complément d'une préposition, le genre du référent dicte le choix de *who* ou de *what*. Mais quand le sujet renvoie explicitement à une personne, le pronom interrogatif, s'il est son attribut, montre une variation semblable à celle des pronoms composés : *Who is she ? / Who are they ? ; What is she (like) ? / What are they (like) ?*. *Who* demande que la personne soit identifiée strictement et/ou qualifiée librement ; *what* demande qu'elle soit catégorisée quant à la profession, la nationalité, l'appartenance politique, religieuse ou sociale, le rôle dans un groupe, le sexe, etc., selon le contexte ; *what... like* interroge sur son abord : son apparence ou son comportement, c'est-à-dire des qualités.
3. Les pronoms composés sont au singulier et ont un référent unique ; leurs équivalents pluriels sont (*some*) *people* et (*some*) *things*. Les pronoms interrogatifs ne marquent pas de contraste de nombre et s'appliquent à des référents uniques ou multiples : *Somebody said something / People said things* → *Who said what ?* C'est une différence avec les composés indéfinis ; cependant, comme ces derniers, ils sont au singulier, comme le montre, quand ils sont sujets, l'accord du verbe : *Who was (*were) at the party ? , Who wants (*want) some more tea ? , What remains (*remain) to be done ?*¹⁸ Quand la référence est multiple, l'identification qu'ils appellent consiste en une série d'affirmations normalement au singulier : *A was (at the party), B was (), C was (), etc.* On peut faire l'hypothèse que leur grammaire préfigure la forme des réponses attendues. Que les pronoms interrogatifs contiennent la quantité critique 'un'est une propriété peu commentée qui mériterait une étude plus



poussée ; cette propriété indique une relation entre les interrogatifs et les pronoms composés.

- 26 Le genre des pronoms interrogatifs commence dans les composés indéfinis qu'ils réélaborent. La réponse à une question partielle suscitée par un énoncé contenant un de ces pronoms donne une identité où le sexe des personnes est souvent indiqué. Quand de tels référents sont installés dans le discours ils peuvent être repris anaphoriquement, par exemple par les pronoms de troisième personne. Ceux-ci sont définis et ils impliquent la familiarité avec le référent ; le genre sexué est lié à leur statut de pronom défini anaphorique. On voit s'esquisser un système du genre des pronoms de l'anglais contemporain dans lequel les oppositions personne/non-personne et masculin/féminin /neutre se rattachent respectivement à l'indéfini et au défini. Un autre article à paraître examinera la spécialisation historique des pronoms personnels de troisième personne du singulier dans l'expression du genre sexué.

Bibliography

BOLINGER DWIGHT, *Meaning and Form*, London: Longman, 1977.

DOI : 10.1111/j.2164-0947.1974.tb01567.x

CORBETT GREVILLE, *Gender*, Cambridge Textbooks in Linguistics, Cambridge: Cambridge University Press, 1991.

COTTE PIERRE, « Le genre est une métalangue » in *Feminin/Masculin. Littératures et Cultures anglo-saxonnes*. Actes du 38^e Congrès de la SAES, S. Marret éd., Presses Universitaires de Rennes, 65-75, 1999.

COTTE PIERRE, *L'explication grammaticale de textes anglais*, Paris : PUF, 1997.

CREISSELS DENIS, *Syntaxe générale, une introduction typologique*, Paris : Lavoisier 2006.

HALLIDAY MICHAEL et HASAN RUQAIYA, *Cohesion in English*, London: Longman, 1976.

DOI : 10.4324/9781315836010

HASPELMATH MARTIN, *Indefinite Pronouns*, Oxford Studies in Typology and Linguistic Theory, Oxford: Oxford University Press, 1997.

DOI : 10.1093/oso/9780198235606.001.0001

HOCKETT CHARLES F., *A Course in Modern Linguistics*, Toronto: MacMillan, 1958.

DOI : 10.1111/j.1467-1770.1958.tb00870.x

HUDDLESTON RODNEY et PULLUM GEOFFREY, *The Cambridge Grammar of the English Language*, Cambridge: Cambridge University Press, 2002.

DOI : 10.1515/zaa-2005-0209

JESPERSEN OTTO, *A Modern English Grammar on Historical Principles*, London: George Allen & Unwin, 1909-1949.

DOI : 10.4324/9780203715963

POUTSMA HENDRIK, *A Grammar of Late Modern English*, Groningen: Noordhoff, 1904-1929.

QUIRK RANDOLPH, GREENBAUM SIDNEY, LEECH GEOFFREY, SVARTVIK JAN, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, London: Longman, 1985.

WYSS SIMONE, *Genre et pronoms du vieil-anglais à l'anglais moderne*, Publications de l'Association des Médiévistes de l'Enseignement Supérieur, Amiens, 1983.V

Notes

1 Corbett (1991) a quelques exemples de langues à plus de trois genres. Les langues à classes ont plus de sous-ensembles et de catégories (parfois au-delà de dix) ; elles mettent en jeu d'autres distinctions que les genres.

2 Sur le genre comme anthropomorphisme et comme métalangue, cf. Cotte 1999.

3 Cette « personne » qui catégorise la référence ne doit pas être confondue avec la catégorie



grammaticale du même nom qui distingue première, deuxième et troisième personnes. On suit les grammaires de Quirk et al. et de Huddleston et Pullum et al. en employant cette appellation ; une autre est « humain ».

4 Pour Huddleston et Pullum (ch. 5 et 17) les composés discutés sont un type de « syntagme nominal à tête fusionnée », syntagme dont la tête n'est pas réalisée dans la majorité des cas (cf. *some* dans *Some came*). Pour ces auteurs les formes produites par fusion de la tête ne sont pas des pronoms comme *he* ou *le* *what* interrogatif car leurs dépendances diffèrent de celles des pronoms cités en exemple. Le rapprochement des composés indéfinis et de certains pronoms est cependant pertinent pour notre analyse et on conservera ici l'étiquette traditionnelle de « pronoms » pour les premiers.

5 Le nom *one* a un référent discontinu : il est singulier ou pluriel et il prend un déterminant : *The small one(s)*. Anaphorique ou déictique, il réfère aux personnes et aux choses : *the one on the left* peut être l'une ou l'autre. Il a aussi un emploi spécial, ni anaphorique ni déictique, en référence aux personnes, dans les pronoms composés et dans ces exemples : *Oh, you're a one ! (a surprisingly amusing person)*; *He ached to be home with his loved ones*; *We are the only ones who know*; *She's not the one (= the person) responsible for the delay*. Certaines phrases peuvent être ambiguës. Halliday et Hasan citent *The children seemed to enjoy the outing. The one who didn't was George (103)*. Leur commentaire est le suivant : « *Is George one of the children, or is he the teacher? If one is a substitute, it presupposes child and means 'the child who didn't...' if it's a pro-noun (un nom dans mon analyse), it does not presuppose anything and means 'the person who didn't...'* » (103).

Wyss rappelle que l'ancêtre de ce *one* est le numéral indéfini du vieil-anglais. En référence principalement aux personnes celui-ci avait un emploi pronominal ; en moyen-anglais cet emploi s'est développé tandis que l'indéfini prenait le pas sur le numéral. « On trouve donc 'one' avec le sens de 'quelqu'un', 'une (certaine) personne', sens possible jusqu'au XVIII^e siècle, cf. *'Then one brought him a cup with wine'*, Hall, 1548. En même temps l'indépendant de la chose disparaît, sauf dans des locutions figées (*'It is all one'* etc.) : 'one' indépendant apparaît donc comme étroitement lié à la personne, au point que lui aussi est substantivé dans le sens de 'personne' et va jouer le rôle de porteur du trait [+ humain] dans les composés, comme 'who' déjà évoqué, mais avec une extension beaucoup plus grande. Cette création de nouvelles formes est indispensable à une époque où il y a une lacune à combler, 'man' prenant de plus en plus le sens [M] et 'wight' étant handicapé par les valeurs annexes, notamment affectives, qu'il a développées (...). On rencontre donc 'one' à partir du XIII^e s. comme deuxième élément privilégié d'indépendants indéfinis, d'abord dans 'each one', 'everich/every one', puis dans 'someone' (XIV^e s.), un peu plus tard dans 'anyone' et 'no one' » (1983 : 146-7).

De son côté, le nom *body*, qui a pu signifier 'personne' (a human being of either sex, an individual, OED) jusqu'au XIX^e siècle, a aussi été employé comme deuxième élément des pronoms indéfinis à la même époque.

6 Cela semble être la règle. Dans son étude des pronoms indéfinis dans un échantillon des langues du monde Haspelmath note l'omniprésence de la distinction humain/non humain et la rareté de la distinction masculin/féminin. « The distinction between human and non-human referents is made practically everywhere (...) even in languages where humanness is not very prominent elsewhere in the grammar. Languages that assign a prominent role to other gender distinctions in their grammar (e.g. sex-based gender) nevertheless usually make the human/non-human distinction here, e.g. Classical Greek. Languages like Gothic which have a gender distinction here (...) are rare, as are languages like Lithuanian which lack a human/non-human distinction. » (1997 : 30). Les formes en *body* et en *one* sont généralement jugées synonymes, mais quelques linguistes perçoivent une différence en discours entre *somebody* et *someone* (cf. Bolinger 1977 : 14-15).

7 Les animaux échappent cependant à la bipartition puisque ni *somebody/someone* ni *something* n'y réfèrent normalement.

8 Les pronoms informent cependant quand le rôle sémantique ne restreint pas le choix de la catégorie : le rôle associé à *collapse* intransitif peut être tenu par une chose ou une personne ; le choix de *something* ou de *somebody* est donc informatif. Ils informent aussi quand ce rôle est peu contraignant ; l'agent de *drink* peut être une personne ou un animal ; *somebody* est donc informatif dans le contexte de ce verbe.

9 Dans les syntagmes dont les pronoms sont la tête l'élément nominal peut être modifié par un adjectif, un syntagme prépositionnel ou une proposition (*something wrong*, *worrying*, *special / someone dear*, *famous/something to eat*) ; la propriété signifiée par la modification postposée contraste avec la catégorisation minimale du pronom et constitue l'information focalisée.

10 Dans la proposition *Some came* une catégorie est sous-entendue.

11 La quantité critique 'un' est peut-être prise en compte même au pluriel. Dans les énoncés



interrogatifs ou négatifs mettant en jeu l'existence d'un procès, any et no peuvent être suivis d'un nom au pluriel dans un syntagme nominal canonique : She asked if we had any questions, There weren't any tickets left, I have no living cousins that I know about, There were no letters this morning. Une proposition implicite où un pluriel est justifié par la référence est le préconstruit de tels énoncés : We usually have questions to ask, A ticket office sells tickets etc. C'est le pluriel de cette proposition que les énoncés cités reprennent. Toutefois, 'un' est la grandeur implicitement prise en compte. Proposer de répondre aux questions éventuelles n'engage pas à répondre à partir de deux seulement mais à répondre à la moindre question (et au delà) ; l'affirmation qu'il n'y avait plus de billets implique « plus un seul, même pas un » ; l'interrogation sur l'existence demande bien si la valeur critique 'un' est valide et la négation de l'existence nie qu'elle le soit.

12 On peut questionner ou nier la quantité universelle tout en admettant que le procès existe pour une quantité moindre : Did you see everybody ? I didn't see everybody. De même avec les grandes quantités: Did you see many people?, I didn't see many people. Cela est impossible avec la grandeur critique 'un'. Cette grandeur positive étant la première, on ne peut la nier ou demander si elle est tout en admettant qu'existe une positive inférieure. La grandeur 'un' signifiée par le singulier garantit que la négation du participant est aussi celle du procès. Ce qui vaut pour le 'un' critique d'existence ne vaut pas forcément pour le 'un' numéral de one, qui peut présupposer le procès : I didn't see one, but two.

13 Le plus souvent une personne est ainsi présentée dans l'attribut du sujet d'une proposition, mais elle peut l'être aussi dans d'autres fonctions syntaxiques comme montre l'expression make something of oneself (be successful in life).

14 La collocation or something introduit à la fin d'une liste la possibilité non identifiée à laquelle on ne pense pas, qui pourrait être réalisée à défaut de celle(s) déjà citée(s) : May I be prompter or callboy or something ? Dans cet exemple, something est coordonné à un syntagme nominal à déterminant zéro. Ailleurs il est coordonné à un adjectif ou à un verbe: She must be ill or something, She must have been delayed or something. Un rôle, une qualité et un procès sont ici les réalités distinctes signifiées par something. On n'étudiera pas cette collocation. Dans l'énoncé suivant le nom thing établit a man of parts en catégorie distincte pour l'esprit : A man of parts is one thing and a pedant another.

15 Les pronoms composés en thing se comportent différemment dans les propositions attributives. Peut-être ces propositions ont-elles une grammaire propre. Ainsi les pronoms démonstratifs singuliers this et that peuvent y désigner une personne en fonction sujet : This is my wife (dans des présentations), And that is my brother Jo (en montrant une personne sur une photographie). Cela leur est impossible dans les autres propositions, quelle que soit la fonction (I am not going to marry that man/*I am not going to marry that!).

16 Seules des circonstances associées étroitement à l'occurrence matérielle du procès sont signifiées par les pronoms adverbiaux ; aucun ne signifie la condition ou la concession.

17 Une identité de forme n'est pas obligatoire en discours, cf. I saw some students à What students ? / Who ? La réélaboration est logique ; elle ne fait pas des mots en wh des représentants ou des dépendants.

18 Les questions Who are those people ?, What are going to be the deciding factors ? ne sont pas des contre-exemples car les interrogatifs sont des attributs du sujet et le verbe s'accorde avec le sujet pluriel those people ou the deciding factors.

References

Bibliographical reference

Pierre Cotte, "Genre et pronoms en anglais", *Anglophonia/Sigma*, 16 (32) | 2012, 25-38.

Electronic reference

Pierre Cotte, "Genre et pronoms en anglais", *Anglophonia/Sigma* [Online], 16 (32) | 2012, Online since 24 December 2013, connection on 08 January 2023. URL: <http://journals.openedition.org/anglophonia/137>; DOI: <https://doi.org/10.4000/anglophonia.137>

This article is cited by



- Wilhelm, Stephan. (2022) Perspective phonologique sur les pronoms. *Corela*. DOI: 10.4000/corela.14404

About the author

Pierre Cotte

Université Paris-Sorbonne, CELTA, E.A. 3553

Copyright



Creative Commons - Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

